



VB/cf - Div n° 5913_12

Paris, le 15 décembre 2023

PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 106 CONCERNANT ORPEA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



ORPEA

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 22 DECEMBRE 2023

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 22 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération des dirigeants présentée au vote des actionnaires ne fait pas mention des critères de performance conditionnant les actions gratuites, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 4

Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans, de préférence 5 ans).

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.

Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.

▪ **RESOLUTION 29 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 1% du capital.

La pondération des critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites n'étant pas communiquée, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 4-2

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.

Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'ORPEA

Le conseil d'administration d'ORPEA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 50% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Guillaume Pepy	Président	Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	1	2026	0	2			
	Laurent Guillot	Directeur général	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	1	2026	1	1			
	Sophie Kalaidjian	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	46	FR	8	2024	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Méka Brunel		Libre d'intérêts	Nouveau	F	67	FR	Nouveau	2027	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Caisse des Dépôts (CDC) – Caisse des Dépôts et Consignations représenté par Audrey Girard	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	Nouveau	F	48	FR	Nouveau	2027	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	CNP Assurances représenté par Stéphane Dedeyan	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	Nouveau	M	58	FR	Nouveau	2027	2	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sibylle Le Maire		Libre d'intérêts	Nouveau	F	49	FR	Nouveau	2027	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	MACSF Epargne Retraite représenté par Stéphane Dessirier	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	Nouveau	M	63	FR	Nouveau	2027	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Mozziconaci		Libre d'intérêts	Nouveau	F	51	FR	Nouveau	2026	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Mutuelle Assurance Instituteur France (MAIF) représenté par Pascal Demurger	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	Nouveau	M	59	FR	Nouveau	2027	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Mireille Faugère		Libre d'intérêts	Nouveau	F	67	FR	Nouveau	2024	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pascale Richetta		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	2	2024	0	1			



2. Spécificités

- Les statuts de ORPEA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

